

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 9 juin 2020 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. MICHEL-KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

**Absent représenté** : A. CHOUKROUN par M. ROUVIER

**Absent** : J-F. MARY

**21. Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale de l'Eau**

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. du bassin versant de la lagune de Thau

Il appartient au conseil municipal :

**De désigner** un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. du bassin versant de la lagune de Thau, à savoir :

Titulaire

Walter BIGNON

Suppléant

Séverine JEAN

Il convient de procéder à la désignation.

**LE CONSEIL**

Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**

**A LA MAJORITE**

**(Pour 23, Abstention 5)**

**Désigne** un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale de l'Eau du S.A.G.E. du bassin versant de la lagune de Thau, à savoir :

Titulaire

Walter BIGNON

Suppléant

Séverine JEAN

**Et ont, les membres présents,  
signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**

**Yves MICHEL**

